



les exclusifs

Mauvais employeur

Le mouvement patronal Ethic va inciter les parlementaires à créer une commission d'enquête sur la situation des collaborateurs occasionnels du ministère de la Justice. A diverses reprises, *Le Canard enchaîné* a souligné que l'Etat ne payait pas de cotisations sociales pour les traducteurs et experts qu'il emploie régulièrement. La ministre des Affaires sociales vient d'annoncer une régularisation. Selon l'avocat d'Ethic, Jean-Vasken Alyanikian, cette régularisation ne règle pas la question des arriérés. **C. L.**